

Arras, le 1<sup>er</sup> mars 2018

## **Vigilance orange « Neige Verglas » pour le département du Pas-de-Calais**

Météo France a placé le département du Pas-de-Calais en vigilance orange « Neige Verglas » le vendredi 2 mars 2018, de 8h à 15h.

Une perturbation remontant du sud sera accompagnée de pluies faibles et de quelques flocons de neige.

Les pluies seront passagèrement verglaçantes, d'abord sur le sud de la Picardie en première partie de matinée, puis sur le nord de la Picardie en seconde partie de matinée et enfin sur le Pas-de-Calais et le Nord en mi-journée et début d'après-midi. Ces précipitations rendront les sols glissants.

Un arrêté zonal de limitation de vitesse à 80km/h pour les véhicules supérieurs à 7,5 tonnes et interdisant les manœuvres de dépassement sera effectif le vendredi 2 mars 2018, de 6h à 16h, sur l'ensemble des routes nationales et autoroutes situées dans la région Hauts-de-France.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a pré-alerté l'ensemble des services concernés afin de suivre avec attention l'évolution de cet épisode. L'ensemble des maires du département du Pas-de-Calais ont également été informés.

### **Conseils de Comportement :**

- Limitez vos déplacements.
- Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;
- Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral ;
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers ;
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.